

LE RIZE

mémoires, cultures, échanges

Date limite de dépôt des propositions : 16 février 2024

Appel à projet : Résidence d'artiste(s) Villeurbanne en partage

Le Rize propose à nouveau une résidence artistique d'un an sur le territoire villeurbannais afin d'explorer de nouvelles formes d'interventions dans l'espace urbain en lien avec les thématiques portées par l'équipement.

La résidence a pour objectif de **mobiliser des habitants et habitantes acteurs et actrices de leur territoire** autour de démarches créatives et expérimentales. Il s'agit avant tout d'une **résidence génératrice de dispositifs** permettant de mobiliser et d'associer un panel divers de parties prenantes (artistes, habitants et habitantes, acteurs associatifs...) à travers des démarches créatives. La dimension participative des projets étant essentielle pour le Rize, la réponse à l'appel à projet doit indiquer quels niveaux et méthodes de participation sont envisagés. Il s'agit donc moins de porter un projet artistique personnel en se nourrissant des apports des personnes mobilisées que de se mettre au service des participants et participantes en vue de produire des savoirs, des expériences, des expressions communes.

Type d'intervention souhaité

- Une résidence qui se déploie dans différents quartiers de Villeurbanne, notamment ceux dont les populations sont les plus éloignées géographiquement et socialement des lieux culturels institutionnels.
- Une résidence qui décline un lien avec le territoire et/ou la mémoire de Villeurbanne.
- Une résidence qui s'intègre au projet du Rize et s'appuie sur les différents pôles qui le composent (médiathèque, archives, recherche, ressources, action culturelle), à travers notamment une présence régulière au sein de l'équipement. Des réunions de travail et de préparation en amont et au cours de la résidence sont prévues, ainsi qu'un accompagnement par la chargée des projets partagés.

Déroulement de la résidence

La résidence se déploie sur une période de **12 mois** : de juillet 2024 à juin 2025.

Les **trois premiers mois** (juillet, août, septembre 2024) sont consacrés à un temps préparatoire d'appropriation du territoire, de consultation des ressources existantes, d'identification des partenaires potentiels, de mise en partage des intentions et questionnements du projet et de précision des modalités d'intervention avec l'équipe du Rize.

Les partenariats et lieux envisagés pour la mise en place du projet devront pouvoir être présentés **fin septembre 2024**. Les formats et lieux de restitution, s'il y a lieu, seront également attendus à l'issue de ce trimestre.

Puis, la période **d'octobre 2024 à juin 2025** est indiquée pour une présence effective sur le territoire et la mise en œuvre des actions et interventions proposées.

Tout au long de la résidence, l'artiste ou l'équipe accueillie s'engage à documenter les différentes étapes de travail (journal de bord, compte-rendu, photos, etc.) et à en faire don au Rize à l'issue du projet, dans le but d'archiver le processus-même de résidence.

Calendrier de l'appel à projet

- **4 décembre 2023** : Diffusion de l'appel à projet
- **16 février 2024 à 19h** : Date limite de dépôt des propositions
- **Semaine du 18 mars 2024** : Présélection des projets
- **Semaine du 25 mars 2024** : Rencontre des porteurs et porteuses de projets présélectionnés
- **Semaine du 1er avril 2024** : Choix définitif du projet artistique

Contact

Géraldine Huet
Chargée des projets partagés et des relations au territoire – Le Rize
geraldine.huet@mairie-villeurbanne.fr